



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# **Communiqué de presse**

## **LA CONFÉDÉRATION SUISSE ET LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU NIGÉRIA PORTENT LEUR DIFFÉREND RELATIF AU NAVIRE « SAN PADRE PIO » DEVANT LE TRIBUNAL**

Le 17 décembre 2019, la Confédération suisse et la République fédérale du Nigéria ont, par compromis et notification transmis au Tribunal international du droit de la mer (le « Tribunal »), porté devant ce dernier leur différend relatif à la saisie et à l'immobilisation du navire « San Padre Pio », avec son équipage et sa cargaison. Le « San Padre Pio » est un navire-citerne battant pavillon suisse, qui a été saisi par les autorités nigérianes alors qu'il aurait procédé à des transferts de navire à navire de gasoil dans la zone économique exclusive du Nigéria.

Le 6 mai 2019, la Suisse avait introduit une procédure arbitrale contre le Nigéria sur le fondement de l'annexe VII de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (la « Convention »). Le 21 mai 2019, dans l'attente de la constitution du tribunal arbitral, la Suisse avait soumis au Tribunal une demande en prescription de mesures conservatoires au titre de l'article 290, paragraphe 5, de la Convention. Le Tribunal a prescrit des mesures conservatoires par ordonnance du 6 juillet 2019.

Durant les consultations avec le Président Paik, tenues au Tribunal les 2 et 3 décembre 2019, les Parties sont convenues de porter leur différend devant le Tribunal. L'affaire a été inscrite au rôle du Tribunal sous le numéro d'ordre 29.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.  
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org).